

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LES ETCHÉMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **15 juillet 2015**, à 19h30 à la salle du conseil municipal.

Après le mot de bienvenue et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège # 1 : M. Jacques Audet  
Siège # 2 : Mme Thérèse Blanche  
Siège # 3 : M. Richard Pouliot  
Siège # 4 : M. Marcel Bégin  
Siège # 5 : M. Jocelyn Pouliot  
Siège # 6 : Mme Stéphanie Deblois

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélarde Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 13 juillet 2015 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

**ADOPTÉE**

**2 - RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

168-07-2015

**3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS APPUYÉ, ET  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** l'on adopte l'ordre du jour tel que lu et présenté;

- 1 - APPEL DES PRÉSENCES ET OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
  - 4.1 - Résolution - parc urbain, travaux en régie
  - 4.2 - Résolution - garantie prolongée, chargeuse-rétrocaveuse
  - 4.3 - Résolution - mandat à WSP pour plan d'actions sur les raccordements inversés
  - 4.4 - Résolution - vente par voie de soumissions pour le bâtiment incendié situé dans le parc municipal
- 5 - VARIA
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE,**

#### 4 - SUJETS À DISCUTER

169-07-2015

##### 4.1 - Résolution - parc urbain, travaux en régie

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille fasse les travaux en régie pour la construction du parc municipal.

**QUE** l'on procède de gré à gré, par demande de prix sous forme de cotations pour chaque item du parc.

**ADOPTÉE,**

170-07-2015

##### 4.2 - Résolution - garantie prolongée, chargeuse-rétrocaveuse

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille achète une garantie prolongée sur le groupe motopropulseur et le système hydraulique de la chargeuse-rétrocaveuse, frais de déplacement en sus, la garantie sera pour 36 mois, au coût de : 1692.00\$, et avec le taux de change US le coût final est de : 1990.59\$ (taxes en sus).

**ADOPTÉE,**

171-07-2015

##### 4.3 - Résolution - mandat à WSP pour plan d'actions sur les raccordements inversés

**IL EST PORPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** l'on mandate la firme d'ingénierie WSP pour la préparation du plan d'actions pour l'élimination des raccordements inversés (PARI) dans le cadre du programme d'aide financière PIQM 1.4 avec le MAMOT.

La proposition inclut les éléments suivants :

- Relecture de la réglementation en vigueur concernant les branchements privés;
- Préparation d'un plan croquis des réseaux et délimitation des secteurs d'inspection;
- Rédaction du rapport et préparation des échéanciers d'inspection;
- Coordination avec la municipalité pour la bonification de la réglementation, préparation des résolutions requises;
- Présentation du rapport à la municipalité;

**QUE** le budget anticipé est de l'ordre de 1705\$ (plus taxes) selon les taux suivants :

Olivier Bourque, ing. – 90\$/hre x ±13 hre = 1170\$

Adjointe administrative - 50\$/hre x ±3 hre = 150\$

Déplacement à 0.45\$/km (1 déplacement à prévoir) soit environ 60\$

**ADOPTÉE,**

172-07-2015

**4.4 - Résolution - vente par voie de soumissions pour le bâtiment incendié situé dans le parc municipal**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille procède à la vente par voie de soumissions pour le bâtiment incendié (aire de repos) situé dans le parc municipal. Les offres devront être déposées sous enveloppes cachées au plus tard le lundi 3 août à 16h30. La mise de départ est de 200\$.

**QUE** l'annonce de la vente par voie de soumissions sera faite via la poste par lettre circulaire.

**ADOPTÉE,**

**5 - VARIA**

Aucun sujet à discuter.

**6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Thérèse Blanchet, et résolu à l'unanimité que cette séance spéciale soit levée.

Fermeture à 20h45

\_\_\_\_\_  
Adélarde Couture, maire

\_\_\_\_\_  
Nicole Mathieu, directrice générale

**ADOPTÉE,**